



Adppb france association de défense des propriétaires

Par **adppb**, le **25/09/2015** à **13:58**

Bonjour, rn
Je représente l'association ADPPB France association de défense nationale des intérêts des propriétaires, propriétaires bailleurs, artisans, commerçants, professions libérales.
Présente sur l'ensemble du territoire français, l'association a été créée pour vous venir en aide dans la gestion de vos litiges en cours et/ou à venir.
Nous disposons d'un réseau de conseillers en gestion de patrimoine, avocats, juristes, géomètres experts, huissiers de justice, notaires, architectes partenaires de l'association pouvant vous conseiller dans l'ensemble des domaines ci-dessous énoncés.
Les services proposés par l'Association ADPPB FRANCE:
Service Conseil financier
Service Conseil fiscal
Service Conseil en litige
Service Conseil technique/bâtiment
Service Médiation
Service Conseil assurances
Service Conseil en gestion de patrimoine
Service Conseil en investissement/défi
Service ERREURS TEG Prêts immobiliers
Service dégrèvements divers
Pour une prise de contact : contact@adppb.com ou 07 83 28 00 29.
Consultez notre site internet pour de plus amples informations www.adppb.com